

Avis de constitution

SOCIETE « CHARLY TRANSPORT »

Siège ABIDJAN YOPOUGON MILLIONNAIRE NON LOIN
DU GROUPEMENT FONCIER, Lot 827, Ilot 54

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 02/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHARLY TRANSPORT »

Objet : Transport public de personne et de marchandises, vente et location de véhicules, commerce général, import-export et diverses prestations.

La participation directe ou indirecte de la société a toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-avant.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON MILLIONNAIRE NON LOIN DU GROUPEMENT FONCIER, Lot 827, Ilot 54

Dirigeant(s) M OTTRO ANSELME CHARLES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00731 du 24/01/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04754/GTCA/RC/2025 du 24/01/2025

